canton de vaud

Demande d'un titre de séjour UE/AELE pour l'exercice d'une activité de plus de 3 mois dans le Canton de Vaud

Ce document est à fournir en lieu et place du contrat de travail ou de la lettre d'engagement d'un employeur. Son utilisation est souhaitée à des fins d'efficacité de traitement.

A remplir en MAJUSCULES

Cocher les cases qui conviennent

Type de demande (compléter une seule case)

☐ Activité salariée de courte durée (jusqu'à un an)

☐ Activité salariée de longue durée

☐ Travailleur frontalier salarié (documents à joindre, voir points n° ① et ③ au verso)

☐ Travailleur frontalier indépendant (documents à joindre, voir point n° ① et ② au verso)

☐ Activité indépendante (documents à joindre, voir point n° ② au verso)

☐ Assistant doctorant/Doctorant ☐ Post-doctorant ☐ Professeur invité ☐ Hôte académique ☐ Boursier (stagiaire)

☐ Prise d'emploi suite à un séjour sans activité

Données personnelles

N° dossier :

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom(s) :

Date de naissance : Nationalité :

Les données relatives à l'identité doivent être strictement identiques à celles du passeport ou de la carte d'identité

Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin

Etat civil : ☐ Marié(e) ☐ Célibataire ☐ Concubin(e) ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve)

☐ Partenariat enregistré ☐ Partenariat dissous judiciairement ☐ Partenariat dissous par décès

Adresse actuelle : ☐ Suisse ☐ Etranger Rue, n° :

NPA : Localité :

Pays : Canton/département :

L'intéressé(e) a-t-il déjà obtenu un titre de séjour ? ☐ oui ☐ non

Données conformes au contrat de travail

Durée de l'engagement :

Date d'entrée en service :

Nombre d'heures d'activité par semaine : Salaire : ☐ horaire net (sans 13ème) CHF

Type d'activité prévue dans l'entreprise : ☐ mensuel net (sans 13ème) CHF

Lieu de l'activité exercée : 13ème salaire : ☐ Oui, CHF ☐ Non

Raison sociale de l'employeur

Raison sociale de la société : ☐ Société en formation

Genre d'activité de l'entreprise : ☐ Société pratiquant la délégation de personnel ③

Adresse (entreprise requérante) : Rue, n° :

NPA : Localité :

Téléphone (société) : e-mail :

Personne de référence : Téléphone direct :

Remarque: Le Service de la population traite ce type de demande lorsque le travailleur s'est annoncé au Contrôle des habitants de sa commune de domicile. Dès lors, il ne confirme pas l'acceptation de la demande à l'employeur. Pour les frontaliers, le permis G est délivré directement par l'intermédiaire de la commune du lieu de travail.

Lieu et date :

Timbre et signature de l'employeur requérant :

Signature du travailleur (s'il se trouve déjà en Suisse) :

Données relatives aux membres de la famille accompagnant le travailleur

Conjoint(e)

Nom(s) :

Date de naissance :

Prénom(s) :

Nationalité :

Adresse actuelle :

Enfants

Identités complètes, dates de naissance et nationalité des enfants qui viennent en Suisse :

-
-

Si le conjoint et/ou les enfants sont originaires d'un pays Etats tiers, les documents au point n° ④ doivent être joints pour le regroupement familial en vue de permettre de traiter simultanément l'ensemble de la famille.

Autorisation d'entrée à transmettre à l'Ambassade/Consulat de Suisse à :

Si le conjoint et/ou les enfants sont originaires de l'un des Etats membres de l'AELE ou de l'UE signataires de l'Accord sur la libre circulation des personnes avec la Suisse (ALCP), les pièces nécessaires pour le regroupement familial sont requises lors de l'annonce d'arrivée auprès de la commune de domicile.

Liste des documents à joindre à la présente

IMPORTANT ! En cas de présentation d'un dossier incomplet, l'entier de la demande sera retourné à l'employeur.

① **Travailleur frontalier :**

- ✓ Copie d'une pièce d'identité valable y compris l'indication officielle de la validité
- ✓ 1 photographie format passeport
- ✓ Indication de votre éventuel lieu de résidence secondaire en Suisse

② **Activité indépendante :**

- ✓ Copie du bail à loyer des locaux de votre entreprise
- ✓ Explications détaillées des démarches administratives effectuées ou planifiées pour démarrer l'activité indépendante en étant au bénéfice de toutes les autorisations nécessaires (Loi sur le travail, police du commerce, autorisation d'exercer, affiliation à une caisse de compensation, police sanitaire, etc)
- ✓ Business plan (descriptif détaillé de l'activité prévue et de son développement/planning)
- ✓ Copie des justificatifs attestant de vos ressources financières (relevé bancaire, autres éléments de fortune, etc)

L'octroi d'une autorisation de séjour n'a pas valeur d'autorisation professionnelle et ne dispense pas de l'obligation d'obtenir d'éventuelles autres autorisations nécessaires (par exemple, l'autorisation de pratiquer délivrée par le Département de la santé publique).

Travailleur frontalier indépendant : documents à fournir selon les points ① et ②

③ **Activité salariée auprès d'une société pratiquant la délégation de personnel :**

- ✓ Contrat de mission

④ **Regroupement familial :**

Les pièces doivent nous être fournies avec une traduction officielle et légalisée dans une de nos langues nationales.

Pour le conjoint :

- ✓ Copie de l'acte de mariage ou du livret de famille
- ✓ Extrait du casier judiciaire
- ✓ Copie du passeport

Pour les enfants :

- ✓ Copie de l'acte de naissance ou du livret de famille
- ✓ Copie du jugement de divorce ou de séparation de corps (en cas de divorce/séparation)
- ✓ Copie de la décision concernant l'attribution du droit de garde sur les enfants mineurs (en cas de divorce/séparation)
- ✓ Copie du consentement écrit officiel et légalisé du parent restant à l'étranger (dans tous les cas si un parent reste à l'étranger)
- ✓ Attestation de prise en charge financière pour les enfants non communs
- ✓ Copie du passeport

Les conditions de logement seront vérifiées lors de l'arrivée en Suisse. Selon la pratique de notre Service, nous considérons qu'une habitation est convenable et suffisamment spacieuse lorsque chaque pièce de l'appartement, hormis vestibule, hall d'entrée, cuisine, etc, est partagée par un maximum de 2 personnes.

Liste des pays concernés par le présent formulaire

AELE : Islande, Liechtenstein, Norvège

UE-27 : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque, Roumanie